

*Date de dépôt : 25 juin 2015*

## **Pétition du personnel des EMS**

Mesdames et  
Messieurs les députés,

Les personnes soussignées, employées des EMS, demandent aux autorités politiques genevoises, soit au Grand Conseil et au Conseil d'Etat :

### **Immédiatement:**

- la suppression de la classe 4, laquelle a visiblement disparu partout ailleurs dans la santé publique et parapublique genevoise et, selon nos informations, également dans l'entier de la fonction publique et du secteur subventionné ;

### **Dans les meilleurs délais:**

- la totalité du personnel nécessaire au sens de l'initiative « Pour une meilleure prise en charge des personnes âgées en EMS », acceptée par le peuple en 2007, soit pour les soins 100% du taux PLAISIR, pour le service socio-hôtelier 4.5 postes pour 10 pensionnaires, pour l'animation 6 postes pour 100 pensionnaires et un développement des postes des pluri professionnels de la santé (ergothérapeutes, physiothérapeutes, etc.).
- la mise en place du processus de consultation de l'ensemble du personnel de chaque EMS pour aller dans la nouvelle caisse de pension de l'Etat (CEPG) si elle est plus favorable aux employé-e-s (en application de la loi en vigueur LGPEA).

N.B. 907 signatures  
*p.a. Sit, Syna, SSP-VPOD et Unia*  
*p.a. Unia*  
*M. Jamal Al-Amine*  
*Chemin Surinam 5*  
*Case postale 288*  
*1211 Genève 13*